

Collaboration à des commissions et avec d'autres organisations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP**

Band (Jahr): - **(1985)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. Collaboration à des commissions et avec d'autres organisations

Commission fédérale sur l'économie des eaux

La Commission fédérale sur l'économie des eaux, dont fait partie le directeur de la FSPAP, s'est occupée avant tout cette année de la révision de la loi sur la protection des eaux en voie d'élaboration, notamment des aspects quantitatifs de la protection des eaux.

Groupe de travail Projets forestiers et protection du paysage

Ce groupe de travail institué par l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, au sein duquel la FSPAP était également représentée en la personne de son directeur, a terminé - provisoirement - ses travaux en publiant un projet de directives officielles concernant la manière de prendre en considération les intérêts de la protection du paysage, de la nature et du patrimoine national dans le cadre de projets forestiers (en cas notamment de construction de routes forestières). Une procédure de consultation a été engagée sur ce projet auprès des cantons et organisations intéressées.

Commission de planification du canton de Berne

Cette Commission s'est occupée cette année de la garantie des surfaces d'assolement et de la nouvelle loi cantonale bernoise sur les constructions acceptée à une grande majorité lors du scrutin populaire cantonal des 8 et 9 juin 1985. Le directeur est membre de la commission.

Commission cantonale bernoise pour la protection des sites (CPS)

Cette commission cantonale s'est penchée critiquement elle aussi sur de nombreux projets de construction dans le canton de Berne. B. Lieberherr, collaborateur scientifique de la FSPAP, est membre de la Commission CPS.

La présence, avec fonction consultative, dans ces commissions de deux représentants de la FSPAP montre que son travail est également apprécié par les cantons. Elle est notamment à même de fournir toujours à nouveau aux membres de la Commission des exemples tirés de la pratique, ce qui est indispensable à chaque étape de leur activité.

Prix Nature et Patrimoine 1985 de la "Conservation Foundation"

La "Conservation Foundation", dont le siège est à Londres, a chargé à nouveau la FSPAP de désigner après enquête les lauréats à ses prix (dotés de fr. 5'000.- chacun) et de les leur décerner. Le prix "Suisse" de fr. 12'000.- a été attribué à la commune de Binn (Valais), qui, en 1964, avait déclaré par contrat une grande partie de son territoire zone naturelle protégée, empêchant ainsi notamment la réalisation de projets visant l'exploitation des forces hydrauliques. La commune constate aujourd'hui que, grâce à la protection de la nature et du paysage, un courant touristique modeste se développe dans la vallée, mais d'une importance décisive pour ses habitants.

Les autres prix ont été attribués aux personnes suivantes: Le prix de l'urbanisme à M. René Gautschi, architecte à Bâle pour la rénovation exemplaire des immeubles "Parkhaus Zossen" construits en 1934/35, représentatifs du fameux courant d'architecture et d'urbanisme du "Neuen Bauens". Deux jeunes vaudois, M. O. Veuve taviillonneur et J. Henchoz agriculteur ont reçu le prix du patrimoine pour leur engagement sur les plans idéal et financier quant à la rénovation des toits en tavillons des bâtiments ruraux traditionnels. Le prix des économies de l'énergie a été attribué à MM. B. Pillonel, installateur, B. Matthey, ingénieur et Ch. Jaunin, architecte pour leur installation de chauffage-eau chaude exemplaire réalisée à Cortaillod NE et alimentant 12 maisons familiales (stock en terre, couplage chaleur-force actionnant une pompe à chaleur et panneaux solaires). Enfin, le prix des jeunes est revenu au groupe de travail ornithologique de la Vallée de la Reuss. Ces jeunes observent inlassablement, jour après jour, les oiseaux de cette région recueillant des données d'une grande utilité et significatives sur le genre d'utilisation du sol et ses conséquences écologiques.

Conseil de l'Europe

B. Lieberherr a présidé à nouveau les séances du comité d'experts "Gestion de l'espace naturel" et le groupe de travail "Remembrements" au sein du Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles.